

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | MARS 2023

Retour en image sur
l'événement :

UNE NAISSANCE UN ARBRE



www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé
sur
Louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 7 février 2023

Etaient présents : Mme BAUDONNIÈRE, Maire, M. DAGUIN, Mme GODINEAU, M ROUSSEL, Mme CHABROUILLAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes BÉZIE, FRÉMY, GORREC, MOUKADEME, PAULT, SÉCHET MM. CUVELIER, LÉGER, MEUNIER, PELLOIN • Absent(e)s excusé(e)s : M QUILEZ qui donne procuration à Mme SÉCHET • Secrétaire de séance : Mme PAULT.

BILAN FESTIVAL ARTS D'HIVER – INTERVENTION DE KELLY BAUDRY

M ROUSSEL présente :

Le public du festival, au titre du sondage réalisé sur 230 personnes présentes, est constitué d'environ 50% de mozéens, 60% d'habitants de la communauté de communes. Le Budget est arrêté, à date, à hauteur de 36 k€ en dépenses pour la dernière édition (14k€ de spectacle, 14k€ de technique, restauration des 40 bénévoles, ...), et en recettes à hauteur de 4700 euros de dons et subventions, 3300 euros de billetterie, soit 28 225 euros d'autofinancement au titre du budget.

Mme BAUDRY indique que le mécénat devrait croître l'an prochain.

Les bénévoles ont été nombreux cette année, notamment avec de nouveaux habitants de la Commune.

L'aide du Comité des fêtes a été, comme tous les ans, précieuse.

Le coût réel du festival serait de l'ordre de 59 k€ sans les aides gratuites tant en moyens humains que matériels. Mme BAUDRY pense que le festival est à un tournant et pourrait grandir, par exemple en proposant une soirée le vendredi avec un artiste en phase montante.

Elle considère qu'il faut formuler une offre attractive à destination des entreprises.

M DAGUIN précise que la montée en puissance du festival doit s'accompagner d'une hausse des recettes, pour qu'au maximum la part de financement communal soit la même.

Il indique qu'il pourrait être envisagé des invitations à destination des élus du territoire (communauté de communes, département, communes limitrophes...) pour favoriser le rayonnement du festival. Ces élus seraient des appuis pour obtenir des subventions de la part des collectivités qu'ils représentent.

Le tarif d'entrée est à comparer avec celui du Théâtre de Mozé qui pratique un tarif de 7€.

Le fait d'avoir eu une subvention de la part du Département nous permet d'avoir une légitimité par rapport aux autres collectivités et donc de pouvoir obtenir des subventions complémentaires en particulier de la part de la CCLLA. Nous pourrions plus assoir nos demandes en commission communautaire pour défendre notre dossier auprès de la CCLLA.

Tous les élus pourraient, de par leur réseaux, trouver d'autres financements privés. Pour cela il sera primordial d'avoir suffisamment à l'avance un dossier de présentation du festival pour motiver les entreprises que chacun des conseillers ira voir.

Mme BAUDONNIÈRE souhaite avoir l'assurance que le budget soit tenu.

Elle remonte que la restauration extérieure n'est pas satisfaisante et s'interroge sur la possibilité de réinter-naliser.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La commission « vie associative » a été chargée d'analyser les demandes de subventions émises par les associations en 2023.

Mme BÉZIE expose le tableau des demandes/propositions de la commission.

Observations particulières :

- Comité des fêtes : 800 euros

- Union de Plaisance : 400 + 300 de reliquat budget

2022

DCM 2023-04 – Subventions aux associations

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les subventions 2023.

CCLLA - CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE – CONTRAT D'ENGAGEMENT PARTENAIRES

Lors de sa séance du 3 janvier, le Conseil Municipal avait pris connaissance du contrat d'engagement partenaires et décidé d'attendre la séance de février avant de se prononcer sur ledit contrat puisque l'organisation du micro territoire 2 n'était pas aboutie.

A ce jour, la situation est la suivante :

- Les communes de Chalonnès et St Jean de la Croix ont fait le choix de ne pas s'engager dans le portage du poste de chargé de coopération.

- La commune de Mozé a proposé un de ses agents pour ce poste à mi-temps.

- La commune de Chaudefonds a également proposé un de ses agents. Les deux agents ont été rencontrés par les responsables de la CTG de la CAF et de la CCLLA le 6 février.

- La commune de Val du Layon est prête à s'engager.

- La commune de Rochefort est en réflexion favorable à un engagement.

Quelques éléments restent à consolider : l'engagement des communes, le montant des charges et la clef de répartition entre ces communes, la durée de l'engagement, qui seront évoquées lors du prochain Conseil.

CCLLA - RESEAU LECTURE PUBLIQUE – PROJET D'HARMONISATION DES TARIFS ET DES PRETS

Lors de sa séance du 3 janvier, le Conseil Municipal a pris connaissance du projet d'harmonisation des tarifs et des prêts porté par la commission « Développement culturel et touristique ». La commission culture et communication s'est réunie pour étudier cette proposition.

Le Conseil Municipal sera appelé à se prononcer sur :

- Un tarif par foyer : 0 €, 6 €, 12 € ou 20 €

- Gratuité pour :

- de 18 ans,
- Collectivités, partenaires,
- Etudiants, service civique,
- Demandeurs d'emploi,
- Bénéficiaires minima sociaux,
- Nouveaux arrivants,
- Bénévoles des bibliothèques.

Sur proposition de la commission, il est suggéré de demeurer sur le forfait 12€ qui est celui actuellement en vigueur sur le territoire communal.

DCM 2023-05 – Harmonisation des tarifs du réseau lecture publique

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Monsieur CUVELIER sort de la salle.

CESSION D'UNE PARTIE DU DOMAINE COMMUNAL

Par délibération en date du 6 février 2020, le Conseil Municipal avait décidé de vendre un délaissé de terrain public d'une surface de 135 m², situé en zone agricole au Clos des Rouillères, à un particulier au prix de 200 €, les frais de géomètre et de bornage étant à la charge de l'acquéreur. Une erreur dans la délibération n'avait pas permis de concrétiser cette vente à l'époque et le dossier était resté en attente.

Il est proposé de conclure cette vente dans les mêmes termes.

DCM 2023-06 – Vente d'un délaissé de voirie – Clos des Rouillères

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

Monsieur CUVELIER réintègre la salle.

MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif et afin de procéder au paiement des factures d'investissement, la loi permet au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à mandater lesdites dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (article L1612-1 du CGCT).

La limite des crédits s'élevé au quart des dépenses d'investissement du BP 2023 soit 248 500 €

Les crédits concernés sont :

c/205 Logiciel Badges Salles communales	820 €
c/2188 Mobilier Balançoire + chape béton	4 000 €
c/2188 Chauffe-eau + vaisselle RC	1 100 €
c/21318 Travaux sacristie	10 300 €
c/21318 Réfection église	22 100 €

c/21318 Désamiantage presbytère	10 700 €
c/2151 Busage le Clos du Reau	3 000 €
c/204 AC d'Investissement	40 000 €
c/238 Mission étude salle de sports	18 000 €
c/2151 Reprofilage Cheminement étang	15 534 €

DCM 2023-07 – Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

Mme SECHET fait un retour sur la manifestation 1 arbre, 1 naissance. Mme SECHET et la commission doivent préciser les modalités du jardin partagé.

M ROUSSEL indique que le projet ANJOU R NUIT est reporté à l'an prochain.

M CESBRON précise que les travaux de l'église, de la sacristie sont en cours. Le presbytère est démolé. La commission réfléchit à l'utilisation de l'espace.

Mme PAULT indique que la plaquette des animations communales est en cours de finalisation.

Sur l'accompagnement pour l'emploi, elle indique qu'il n'y a pas de demandes exprimées.

Mme GODINEAU indique qu'il y a eu 4 réunions sur le PLH, beaucoup de discussions sur le coût à l'accession à la propriété (environ 3600 à 4000 euros/mois pour un couple).

Augmentation du coût des prestations à hauteur de 3,49% (taux INSEE). Mme CHABROUILLAUD indique qu'on recherche toujours un cuisinier.

Il faut envisager une montée en compétence en interne, ou une externalisation.

Mme CHABROUILLAUD indique qu'il faut travailler sur l'enfance/jeunesse (visite du site périscolaire, de la cantine).

M CUVELIER indique que les candidatures pour le CMJ sont reçues.

M LÉGER indique qu'il faut faire le programme d'entretien des chaussées pour 2023. Crispation avec le service voirie de la CCLLA : il n'y a pas de contrôle sur les travaux faits, ce qui est fait est peu opportun ou peu qualitatif.

M DAGUIN indique que, selon la DDT, il y aurait une incompatibilité entre le projet TPPL envisagé et le PADD. ALTER va être rencontré la semaine prochaine pour avoir des éléments financiers plus tangibles sur le projet des Ganaudières.

M DAGUIN fait un retour sur la fresque du climat .

DÉCISIONS DU MAIRE PRISES PAR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

- Décision n° 2023-01 du 16.01.2023 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) AB 145 située(s) « La Grange »

- Décision n° 2023-02 du 27.01.2023 : Non-préemption sur DIA parcelle(s) B 1894 située(s) « Les Riffières »

- Décision n° 2023-03 du 01.02.2023 : Renouvellement bail rural location de terres avec l'EARL BURET

- Décision n° 2023-04 du 02.12.2022 : Passation marché d'un montant de 157.50 € HT mensuel passé avec l'entreprise ORANGE BUSINESS SERVICES pour la prestation « Offre Mobiles »

- Décision n° 2023-05 du 01.02.2023 : Passation marché d'un montant de 3 602.00 € HT passé avec l'entreprise ANJOU SERVICES MICRO pour la prestation « Maintenance informatique »

- Décision n° 2023-06 du 01.02.2023 : Passation marché d'un montant de 577.50 € HT passé avec l'entreprise CMN Nuisibles pour la prestation « Maintenance informatique »

Fait à Mozé-sur-Louet le 10/02/2023
Le Maire, Joëlle BAUDONNIÈRE

Première édition de l'évènement

« Une naissance, un arbre » à MOZÉ-sur-LOUET



C'était ce dimanche 5 février 2023, autour de l'étang des Ganaudières, la première édition de l'opération « Une naissance, un arbre ».

Il est 11h ce dimanche matin, le soleil perse à peine les fins nuages, les oiseaux chantent, on entend même un pic vert vaquer à ses occupations dans un gros chêne non loin de là. Les poussettes et petits pieds commencent à fouler le sol. Cet espace emblématique de la commune qu'est l'étang des Ganaudières s'apprête à accueillir une petite foule d'habitants venue mettre les mains dans la terre. Non pas pour chercher les vers de terre et s'adonner à une partie de pêche (quoique cela aurait pu être sympathique) mais pour planter des arbres !

Joëlle Baudonnière, Maire de la commune, entourée des élus et des membres de la commission « Espaces verts, environnement, agriculture » qui ont initié le projet, introduit l'évènement par son discours rappelant les bouleversements qu'apporte la naissance d'un enfant mais également toute l'importance que revêt cette opération : la plantation d'un arbre, symbole de vie et de croissance. Un joli clin d'oeil pour accueillir ces nouveaux petits Mozéens.

Les familles des enfants nés en 2021 et 2022 sur la commune avaient reçu un courrier les conviant à cette première édition. 24 familles ont fait le déplacement sur les 47 invitées.

Enfants, frères et sœurs, parents, grands-parents et même amis se sont prêtés au jeu et ont planté 47 arbres et arbustes d'essences variées : charme, tilleul, chênes, érables champêtres, pommiers/poiriers/pruniers sauvages, néfliers, noisetiers, fusains d'Europe, troènes, viornes, chèvre-feuilles des haies, églantiers, sureaux noirs, cornouillers sanguins. Le souhait de la commission était de plan-

ter des essences sauvages et locales, adaptées aux conditions pédoclimatiques locales. Le choix s'est donc orienté sur des essences labellisées sous la marque Végétal Local, provenant, pour partie, de la pépinière Fraxinus Sp de Bouchemaine. Certaines de ces essences pourront être utilisées pour faire des confitures, des beignets, des infusions et même des crayons fusains ! De quoi occuper petits et grands sur plusieurs années !

Deux arbres de plus grande taille, venant de la pépinière Deregnacourt à Soulaines-sur-Aubance, accueilleront à leur pieds les deux plaques portant les prénoms des enfants concernés par cette plantation : un charme pour l'année 2021 et un tilleul pour l'année 2022. Ces plaques seront installées ultérieurement.

Sous un ciel éclairci, l'opération s'est

terminée autour d'un verre, dans la joie et l'enthousiasme ; tout le monde étant heureux de célébrer l'agrandissement de la famille.

L'opération, qui fut un succès, a reçu le soutien technique des agents des services espaces verts pour la préparation du sol et le soutien financier de la Région Pays de la Loire. Une subvention a en effet été sollicitée pour les années 2021, 2022 et 2023. Rendez-vous l'an prochain pour la deuxième édition !

Les parents des enfants concernés par ces plantations sont invités à venir récupérer leur pelle plantoir en Mairie (sur présentation du livret de famille ou acte de naissance).



Les prochaines dates du comité des fêtes

Le comité des fêtes vous annonce les prochaines dates à retenir pour nos futurs évènements. Il y aura :

- **Dimanche 16 avril**, chasse aux œufs pour les moins de 12 ans, les flyers d'inscription seront disponibles dans les commerces, ouvert à tous les mozéens et petits enfants extérieur.

- **Vendredi 21 avril**, soirée jeunes pour nos ados de 12 à 18 ans, soirée fluo organisée avec Clément

BIDET, sous la surveillance des adultes.

- **Samedi 22 juillet**, soirée guinguette au bord de l'étang, ambiance festive et animée au rendez-vous.

- Notre vide grenier annuel sera le **27 août**, le moment pour vous de vider vos caves et greniers.

- Soirée à thème au **mois d'octobre**, date et thème à définir. N'hésitez pas à apporter vos idées et surtout venir nous rejoindre.

Du mouvement pour les bâtiments

Aurevoir le Presbytère !

Pour des raisons d'accessibilité et principalement de sécurité le presbytère a été démoli.

Le devenir de cet espace est encore à l'étude, en partie pour agrandir le columbarium du cimetière.



Des travaux de rénovation sont en cours de réalisation à l'église pour une durée de 3 mois environ. Afin d'accueillir les membres de la paroisse qui occupaient l'ancienne bibliothèque (vendue en janvier dernier), des travaux de réfection vont être réalisés dans la sacristie.

Suite au vandalisme des sanitaires publics situés à proximité de l'église, les travaux, s'élevant à 7000€, sont en phase d'achèvement.



Et si c'était vous

le prochain correspondant du Courrier de l'Ouest pour Mozé ?

Détrompez-vous, être correspondant du Courrier de l'Ouest n'est pas un métier à temps plein. Pour être correspondant, il faut juste aimer sa commune, aimer écrire, aimer rencontrer les gens et discuter avec eux.... Rien de plus simple si ce n'est qu'il faut un petit peu de temps pour s'y consacrer.

Mozé est une petite ville fort sympathique, il s'y passe plein de choses : les activités des écoles, les manifestations des associations, La résidence autonomie des Jonchères, les accueils de loisirs du mercredi et des petites vacances, les initiatives des mozéens, la municipalité et tous les projets qu'elle met en place pour améliorer toujours un peu plus le bien vivre à Mozé....

Publier un article dans le journal, c'est faire vivre sa commune !

Lorsque l'on est correspondant, on l'est pour sa commune, et uniquement pour elle (sauf si le correspondant a le souhait de couvrir d'autres communes). Chaque correspondant du Courrier de l'Ouest a un référent, l'équipe de la rédaction est toujours à l'écoute pour répondre aux questions et donner des conseils... Un logiciel, performant en orthographe, grammaire et syntaxe, permet de soumettre à la rédaction les propositions d'articles. Ce n'est pas du bénévolat, sachez que le Courrier de l'Ouest dédommage ses correspondants et que l'accès au journal est offert.

Si vous souhaitez plus de renseignements, contactez moi : **Anne-Lise Septans : annelise.septans@gmail.com**

Vous l'aurez compris je souhaite arrêter car je ne le fais plus bien, le temps me manque, l'envie aussi....mais je serais ravie de vous donner les informations qui vous manquent pour vous lancer et transmettre vos coordonnées à la responsable du Courrier de l'Ouest pour le Sud-Loire.

La bibliothèque

PRIX MAUVES EN LOIR
Venez découvrir ces 6 romans autour de l'univers du noir et votez pour celui que vous préférez. Fin des votes début juillet.



SÉLECTION DE NOUVEAUTÉS

- **Magic Charly** d'Audrey Alwett
- **1629** de Xavier Dorison
- **Le Grimoire d'Elfie** d'Audrey Alwett
- **Soleil sombre** de Éric-Emmanuel Schmitt
- **SPY Family Tome 10** de Kurokawa Eds

Il fait bon vivre à Mozé-sur-Louet

101 ans, ça se fête !



La résidence autonomie les Jonchères a souhaité fêter les 101 ans d'une résidente, Mme FERRAND Noëlla, entourée de membres de sa famille représentant ses quatre générations et de Madame BAUDONNIÈRE, Maire de la commune de Mozé-sur-Louet, Mme GODINEAU, adjointe aux affaires sociales.

Meilleurs vœux de Joyeux Anniversaire pour vos 101 ans Mme FERRAND ! De la part des résidents et du personnel.

ASSOCIATIONS

Une assemblée générale et de nombreuses actions

Dimanche 5 février 2023, a eu lieu l'assemblée générale de la société l'Union de Plaisance, où plus d'une cinquantaine de participants a participé avec l'accueil de 23 nouveaux sociétaires.

Le bureau s'est félicité de l'activité de l'année écoulée, tant sur le plan des nombreux travaux réalisés (embellissements du jeu de boule de fort, éclairage du terrain de pétanque extérieur, etc.), que pour les activités proposées.

Une année marquée par une forte participation aux différents concours de pétanque et de boule de fort.

Sans oublier l'accueil des pensionnaires de la résidence autonomie des Jonchères où Mme FERRANT,

centenaire a participé avec adresse aux parties acharnées de boule de fort.

Ce début d'année 2023, a démarré sur les chapeaux de roues avec



6 matinées partagées avec les enfants de toutes les classes de l'école du Prieuré. Moment où le plus jeune du haut de ses 3 ans a fait rouler la boule avec une grande dextérité.

Dès maintenant, n'hésitez pas à vous

inscrire au concours communal qui va débiter le 31 mars prochain. Tous les citoyens de Mozé-sur-Louet ainsi que les personnes travaillant dans les entreprises de la commune peuvent participer à ce concours. Pour cela, il suffit de composer une équipe de 2 personnes.

Ce concours est l'occasion pour tous de découvrir ce jeu traditionnel ligérien qu'est la boule de fort.

Conseils et chance du débutant feront merveilles. Moment convivial assuré.

Inscription au :

06 80 14 59 25.



Saison de la pêche ouverture en mars

Chers pêcheurs de l'étang de Mozé, la saison 2023 commence le mercredi 1^{er} mars. Nous vous attendons très nombreux.

En fin d'année 2022, nous avons réempoisonné l'étang en carpes, tanches, amours blancs et gardons.

De quoi passer d'excellentes journées au bord de l'eau. Au plaisir de vous revoir très prochainement.



Du partage et de l'échange à l'école du Petit Prince !



La nouvelle année aux Jonchères

À l'occasion de la nouvelle année, la classe de CM1-CM2 est allée offrir à chaque résident du foyer logement des Jonchères une carte de vœux. Ce fut un beau moment de partage et d'échange entre deux générations. Un goûter leur a été offert. Tout le monde semblait ravi !



Initiation à la langue des signes

Cet hiver, une maman d'élève est venue tous les vendredis faire découvrir la langue des signes aux élèves de CE1-CE2. Après avoir choisi un thème, les enfants ont pu, avec beaucoup d'intérêt et de plaisir, apprendre à signer quelques mots et phrases simples.



Intervention sur l'eau

Lundi 23 janvier, une animatrice du CPIE est venue à l'école pour sensibiliser les élèves aux problèmes de l'eau. Après avoir construit ensemble une maquette de l'Aubance, les enfants ont débattu pour trouver comment arrêter de polluer la Nature.



Moment convivial

Vendredi 13 janvier les parents ont été conviés, après la classe, à venir découvrir les travaux réalisés par leurs enfants, et les projets de l'école et des différentes classes. Parents et enseignants ont été ravis de ce moment riche de partage et d'échanges.

Du côté de l'APE



La Commission Papiers de l'APE Le Petit Prince a prévu un ramassage par la Société PAPREC en mars. La benne sera sortie du 3 au 10 mars près des locaux associatifs à côté du complexe sportif.

Venez vider vos stocks de papiers et libérer vos espaces !

Les Parents d'Élèves sont actuellement en effervescence

pour l'organisation de deux événements sous le signe de la convivialité qui auront lieu le 1er Avril 2023 à la Salle du Coteau : la 1^{ère} bourse aux vêtements-articles de puériculture et la soirée à thème.

Nous vous attendons nombreux de 8h30 à 13h00 pour venir chiner des vêtements printaniers et estivaux afin d'attaquer sereinement la belle saison. Pour ceux qui souhaitent faire un bon ménage de printemps, vous pourrez profiter de notre solution informatisée qui a su ravir de nombreux vendeurs lors de notre Bourse aux Jouets de Décembre 2022.

N'hésitez pas à flasher ce QR Code pour en savoir plus ou à contacter la commission bourse commission.jouet@gmail.com

Chaque vendeur pourra réaliser jusqu'à 5 listes de 10 articles. N'hésitez pas à partager cet événement autour de vous pour faire profiter à tous de belles affaires.



On parle d'art et de culture locale à l'école Le Prieuré !

La fanfare de Mozé s'invite à l'école Le Prieuré !

La fanfare de Mozé a régalé de ses notes de musique endiablées petits et grands dans la poursuite de leur étude sur le patrimoine local. Les musiciens ont partagé leur passion avec les enfants en leur montrant des photos retraçant l'évolution de la fanfare au fil des ans.

« La fanfare de Mozé existe depuis la construction de l'église Saint Samson dans les années 1880 ! » retient Alexis et Lalie précise : « l'association de la fanfare est la plus ancienne de Mozé. Elle date de 150 ans ! » Camille poursuit cette remontée dans le temps un peu interloquée : « autrefois les femmes ne pouvaient pas faire partie de la fanfare, c'est seulement depuis quelques années qu'elles peuvent y participer ! » Jules est tout aussi stupéfait quand il apprend qu'autrefois, les musiciens avaient une amende lorsqu'ils ne venaient pas aux répétitions !

Ensuite, les élèves ont découvert avec émerveillement les sonorités des plus graves aux plus aigües des différents instruments en tous genres : saxophones, clarinettes, tambours !... Sacha retient : « il y avait 72 clés à l'intérieur d'un instrument » et Victor indique : « certains instru-



ments ont des virages sinon, ils ne passeraient pas par la porte ! »

Pour finir en apothéose, les enfants ont écouté quelques morceaux de musique. Nolan, les yeux pétillants de joie, confiera : « j'ai bien aimé la fanfare car j'ai appris à connaître plein d'instruments. » Manon, quant à elle, a apprécié lorsque les musiciens ont joué tous ensemble !

Les enfants donneront le mot de la fin : « Ca se voit que les musiciens sont des passionnés ! »

Quand dictée et arts visuels ne font plus qu'un !

Depuis plusieurs mois, les CM illuminent leurs œuvres d'arts visuels à partir d'un temps de français. Ils rencontrent un artiste, une œuvre sur un temps de dictée. Après l'approche linguistique, ils se lancent dans un projet artistique qui fait sens pour eux et qui les captivent. Ils contemplent, analysent, interprètent, créent, reproduisent des œuvres de grands artistes comme Magritte ou Kandinsky. Ils jouent avec craies grasses, encre, peinture, couleurs chaudes et froides, gros sel, feutre, découpage, paille pour réaliser des productions de qualité. D'autres thématiques (thème de la rentrée, des saisons,...) agrémentent

aussi leur heure hebdomadaire. Quel régal pour les mois à venir !

La fête des rois, reines et chevaliers en 6S CP.

Grâce à Walter, notre mascotte, qui nous rapporte de nombreux objets de ses voyages dans le temps (enlu-



minures, blasons, lettrines, des albums sur le «chevalier intrépide...»), nous découvrons la période du Moyen-Âge. L'univers des chevaliers nous plaît beaucoup. Nous avons découvert à quoi servaient les blasons sur les boucliers. Les couleurs et les motifs (animaux, fleurs de lys ...) ont une grande importance pour impressionner l'ennemi. Nous avons pris plaisir à fabriquer nos propres blasons. Les enfants qui fêtaient leur anniversaire en décembre et janvier ont apporté les ingrédients pour nous préparer de délicieuses galettes des rois avec les œufs de Plume, notre poule préférée. Avant de déguster nos galettes, nous avons défilé fièrement dans l'école accompagnés de musiques médiévales et coiffés de nos magnifiques couronnes.

Du côté de l'APEL

Des portes ouvertes réussies à l'école

Samedi 14 janvier, les portes de l'école se sont ouvertes pour accueillir des visiteurs. De nombreuses familles sont venues découvrir les locaux et rencontrer les différents acteurs de l'école. Les enseignantes et le personnel de l'école étaient présents pour présenter les classes et les projets en cours et à venir. Les équipes Apel et Ogeg étaient également là et ont pu échanger avec les visiteurs autour d'un café et d'une galette des rois.

Une vente de galettes des rois

La commission sucré-salé a proposé la vente de galettes des rois et de jus de pommes et poires, qui ont été récupérés le vendredi 20 janvier à la sortie de l'école pour le grand plaisir des gourmands.

Un loto au Coteau

Cette année, nous allons proposer un loto le dimanche 26 mars dans la salle du Coteau afin de contribuer au financement de projets pour les enfants de l'école. Ouverture des portes à 12h30, début des festivités à 14h. L'après-midi sera rythmée par 2 parties enfants et une partie Loto + bingo avec 1600€ de cartes cadeaux en jeu. Dans l'après-midi, les participants pourront se désaltérer à la buvette et déguster des crêpes.

Loto ouvert à tous, inscriptions auprès d'Armelle au **06 38 46 23 74**.

MOZÉ SUR LOUET
SUPER LOTO
Dimanche 26 Mars 2023 14H
Salle du coteau
Organisé par l'APEL Le Prieuré
Ouverture des portes 12h30
1600 € DE CARTES CADEAUX

1 CARTE CADEAU DE 500€
1 CARTE CADEAU DE 120 € 1 CARTE CADEAU DE 100 €
1 CARTE CADEAU DE 50 € 3 CARTES CADEAUX DE 40 €
7 CARTES CADEAUX DE 30 € 7 CARTES CADEAUX DE 20 €

PARTIE SPECIALE : 1 carte cadeau de 100 €
LOTO PLUS : 1 carte cadeau de 60 € - 80 €
BINGO : 1 carte cadeau de 20 € - 40 € - 60 €
PARTIE ENFANT : 2 cartes cadeaux de 15 € - 30 € - 40 €

2 € la carte 6 cartes 10 € 10 cartes 15 €
planche de 6 10 € planche de 10 15 € planche de 12 20 €
2 planches de 6 6 bingos + 1 loto plus 10 €
1 planche de 10 + 6 bingos + 1 loto plus 20 €
*Partie réservée 10€ à 10 ans
Animation Armelle 06.38.46.23.74 (Réservation conseillée)

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi,

mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de

14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à

12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Florence MARTEL**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale :

aide au maintien à domicile, suivi des traitements

et des plaies... Permanences sans

rendez-vous le matin : le mardi, mercredi,

vendredi et samedi de 7h00 à 7h30.

Nous vous annonçons le départ de Florence

MARTEL, fin avril, après 9 ans de service

auprès de vous. Julie VÉTAULT sera la nouvelle

associée de Marie-Line MANCEAU.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

24h/24, 7j/7, urgence,

ouverture de portes et vitrerie.

Bibliothèque

7, rue Saint-Samson - Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mosesurlouet.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur

inscription auprès de Nicolas Pasquito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence) élus Mozé-sur-Louet :

Tél. 07 88 77 70 09

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

Agenda

Semaine sans écran

Mercredi 15 Mars

14h-16h30 : initiation aux techniques du dessin Manga. Bibliothèque. Gratuit.

Concours Boule de Fort

À partir du 31 mars

Inscription avant le 25 mars prochain.

Carnaval de la commune

Samedi 1^{er} avril

A 10h30, venez nous rejoindre devant la bibliothèque pour défiler derrière M. CARNAVAL. Thème libre.

Don du sang

Jeudi 6 avril

Collecte organisée au centre culturel Jean CARMET de Murs-Érigné, 37 route de Nantes.

Chasse aux oeufs

Dimanche 16 avril

Pour les moins de 12 ans, les flyers d'inscription seront disponibles dans les commerces, ouvert à tous les mozéens et petits enfants extérieur.

Soirée fluo

Vendredi 21 avril

Pour nos ados de 12 à 18 ans, soirée fluo organisé avec Clément BIDET, sous la surveillance des adultes.

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos pièces à l'adresse : communication@mosesurlouet.fr avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).